



Openagenda – Guide d'utilisation et Charte. V1 29/03/23

L'Openagenda est un outil de centralisation d'actions. Une action intégrée sur l'Openagenda est publiée automatiquement sur le site de l'association, donc valorisée publiquement sur internet.

Comment publier une action sur l'Openagenda ?

- ➔ Rendez-vous sur openagenda.com et créez un compte.
- ➔ Dans la barre de recherche, entrez « sophro-analyse ». Vous découvrirez en haut de la liste notre agenda ASAE intitulé : « La Sophro-analyse : tous les événements ! »
- ➔ Cliquez sur le titre « La Sophro-analyse : tous les événements ! ». La page de notre agenda s'ouvre.
- ➔ Cliquez sur le bouton : « Ajouter un événement »
- ➔ Complétez le formulaire, en particulier les espaces « champ obligatoire » : pour valider le formulaire, ils doivent être obligatoirement complétés. Vous pouvez également ajouter différentes précisions au fil du formulaire, selon vos besoins.
- ➔ Pour préciser l'horaire, cliquez sur le calendrier et faites glisser le curseur aux heures voulues.
- ➔ Cliquez ensuite sur « Créer l'événement ». Une page de confirmation apparaît. La modératrice de l'Openagenda reçoit automatiquement un mail l'informant de votre action. Après une brève relecture, elle validera votre action afin qu'elle soit mise en ligne.

Charte d'utilisation de l'Openagenda

1. L'Openagenda a pour objectif de valoriser et promouvoir les actions des membres de l'association en faveur de la sophro-analyse.
2. L'openagenda n'a pas vocation à faire la promotion d'activités marchandes ou commerciales des thérapeutes de l'association.
3. Les activités promues peuvent viser à la fois les membres de l'association (thérapeutes) et le grand public.
4. La modération est assurée par un.e membre du bureau de l'association ; les actions n'entrant pas dans le cadre de cette Charte seront invalidées.
5. Cette Charte est soumise à évolution.